

DOCUMENT D'INTENTIONS PEDAGOGIQUES**NEERLANDAIS - 6^e ANNÉE**

Professeur: Mme Bette - avbette@gmail.com

Intitulé du cours: Néerlandais (LM 1) 2h en 6^e année du général de transition.

Objectifs du cours: la COMMUNICATION
Pour y arriver, la langue véhiculaire sera principalement le néerlandais, excepté pour les points de grammaire.

A) Compétences :

Le cours de néerlandais se centrera sur les quatre compétences suivantes :

- 1) CA : Compréhension à l'audition (Ecouter, comprendre et analyser)
- 2) EOEI: Expression orale en interaction (parler pour interagir et argumenter)
- 3) EOSI : Expression orale sans interaction (Parler pour présenter et argumenter oralement)
- 4) CL : Compréhension à la lecture (Lire, comprendre et analyser)
- 5) EE : Expression écrite (Ecrire pour présenter, interagir et argumenter par écrit)

A ces cinq compétences, se rajoute bien entendu le code :

SSFL : Savoir et savoir-faire linguistique (vocabulaire et grammaire)

A la page 3, vous trouverez ce que l'élève doit avoir acquis au terme du deuxième degré (fin de 4^e année).

Page 4, vous trouverez ce qui sera à acquérir pour la fin du troisième degré (fin de 6^e année).

B) Moyens d'évaluation :**a. Evaluation certificative :** (cfr. Annexes p. 5 et 6)

Tous les travaux et épreuves liés au cours et annoncés comme certificatifs. Seules les compétences de 1 à 5 sont certifiées aux examens. Sur son répertoire, l'élève notera ses résultats obtenus.

Tous les devoirs et interrogations certificatifs doivent se faire sur les feuilles à en-tête de l'école ou sur les feuilles distribuées par le professeur. Le soin apporté à la copie fait partie des critères d'évaluation. Une écriture lisible est indispensable.

b. Evaluation formative :

Se basant sur toutes les compétences, l'évaluation formative comprend également tous les travaux ou exercices (à réaliser à domicile ou faits en classe) qui permettent à l'élève de s'améliorer et de s'auto-évaluer en cours d'année.

Il peut s'agir d'une appréciation orale, de points ou de travaux corrigés par le professeur.

C) Critères de réussite :

Pour prétendre à la réussite en juin, l'élève aura obtenu au minimum 50% au total de l'année et/ou aura réussi trois compétences sur cinq.

Toutefois, une année scolaire studieuse et appliquée pourrait être un moyen de repêchage si l'épreuve de juin était malencontreusement en situation d'échec.

L'absence lors d'une épreuve certificative annoncée doit impérativement être justifiée par un certificat médical remis au staff éducatif le jour du retour à l'école.

Toute absence non-justifiée par certificat médical remis en temps et en heure entraînera un zéro pour l'épreuve.

Si un certificat médical a bien été remis en temps et en heure, l'élève est responsable de convenir avec le professeur d'une nouvelle date pour passer l'épreuve. A défaut, il obtiendra un zéro. Si l'élève est absent lors de cette séance d'évaluation de rattrapage (certificat médical ou non), un zéro devra lui être attribué.

D) Remédiation :

Le professeur se tient à disposition des élèves pour répondre à toute question à condition que l'élève ait fait attention au cours. Il suffira à l'élève de venir trouver le professeur pour fixer un moment pendant la récréation, sur le temps de midi ou en fin de journée pour demander des explications supplémentaires si nécessaire.

E) Matériel scolaire : ⚠ À AVOIR À CHAQUE HEURE DE COURS !! ⚠

- Manuel : **Graag Gedaan Plus 6e (Leerlingenboek uniquement!)**
- **Petite farde** pour classer les feuilles volantes (tests, grammaire,...)
- Un **dictionnaire** de poche : Robert & Van Dale (NL – FR et FR – NL). Il doit rester en classe, et pourrait être utilisé lors de certaines évaluations. L'accès à un dictionnaire papier ou en ligne à domicile (www.vandale.nl) peut s'ajouter à cet outil.
- **Cahier de vocabulaire** : l'élève constitue son propre cahier de vocabulaire manuscrit et personnel. Il pourra s'en servir lors des évaluations d'expression écrite durant les 10 dernières minutes et lors de la préparation uniquement des examens oraux.
- Le **répertoire** des points d'interrogations et de devoirs certificatifs et formatifs.
- **Matériel divers** : feuilles à en-tête (il faut toujours en avoir sur soi, même si aucune évaluation n'est prévue ce jour-là), matériel d'écriture habituel, bloc de feuilles volantes.

L'élève qui ne disposera pas du matériel adéquat ne pourra pas bénéficier d'un prêt lors d'une interrogation. L'élève qui oublierait régulièrement son matériel ou qui régulièrement ne réaliserait pas les travaux à domicile demandés pourrait être exclu du cours si cela menait à une perturbation du travail des autres élèves.

Signature des parents :

Signature de l'élève :

<p style="text-align: center;">COMPÉTENCES À MAÎTRISER AU TERME DU DEUXIÈME DEGRÉ (= FIN DE 4^e ANNEE)</p>

Au terme du deuxième degré,

- **ECOUTER :**

l'élève sera capable de comprendre les informations contenues dans un message oral en situation de communication significative et réaliste et de les reformuler de façon personnelle, en fonction de la tâche, soit en français, soit de manière non linguistique, soit en langue cible.

Ce message, exprimé dans une langue simple (conversation ou échanges en classe, matériel sélectionné pour l'apprentissage), sera en rapport avec l'âge de l'élève, son environnement, sa culture, ses intérêts et son expérience de la vie courante et/ou ceux de personnes dont il étudie la langue

- **PARLER :**

l'élève sera capable de produire un message oral en situation de communication significative et réaliste, dans une langue simple mais variée en adaptant globalement le registre de langue à la situation et/ou à son interlocuteur.

Ce message sera une réaction adéquate à un stimulus non linguistique, à un message oral ou écrit simple et varié, en rapport avec l'âge de l'élève, son environnement, sa culture, ses intérêts et son expérience de la vie courante et/ou ceux de personnes dont il étudie la langue.

- **LIRE :**

l'élève sera capable de comprendre les informations contenues dans un message écrit en situation de communication significative et réaliste et de les reformuler de façon personnelle, en fonction de la tâche, soit en français, soit de manière non linguistique, soit en langue cible.

Ce message, rédigé dans une langue (matériel sélectionné pour l'apprentissage), sera en rapport avec l'âge de l'élève, son environnement, sa culture, ses intérêts et son expérience de la vie courante et/ou ceux de personnes dont il étudie la langue

- **ECRIRE :**

l'élève sera capable de rédiger un message écrit, cohérent et logique, s'adressant à une personne, dans une situation de communication significative et réaliste. Il utilisera une langue simple mais variée, en adaptant globalement le registre de langue à la situation et/ou à son interlocuteur.

L'élève disposera d'outils de référence, dont un dictionnaire bilingue, pour des écrits informels. Pour les écrits formels, il pourra utiliser des modèles.

Dans ce message, il rendra compte d'une anecdote, d'une demande d'informations, d'une expérience personnelle ou de données sur lui, sur son environnement socio-culturel, relatives à sa vie courante et/ou celles de personnes dont il étudie la langue.

<p style="text-align: center;">COMPÉTENCES À MAÎTRISER AU TERME DU TROISIÈME DEGRÉ (= FIN DE 6^e ANNEE)</p>
--

Au terme du troisième degré,

- **ECOUTER :**

l'élève sera capable de comprendre les informations contenues dans un message oral en situation de communication significative et réaliste et de les reformuler de façon personnelle, en fonction de la tâche, soit en français, soit de manière non linguistique, soit en langue cible.

Ce message, exprimé dans une langue standard non spécialisée (échanges en classe, matériel authentique, sélectionné pour l'apprentissage), sera en rapport avec l'âge de l'élève, son environnement, ses intérêts et son expérience de la vie courante, sociale, culturelle et/ou ceux de personnes dont il étudie la langue

- **PARLER :**

l'élève sera capable de produire un message oral en situation de communication significative et réaliste, dans une langue standard non spécialisée, en adaptant le registre de langue à la situation et/ou à son interlocuteur.

Ce message sera une réaction adéquate à un stimulus non linguistique, à un message oral ou écrit authentique, en rapport avec l'âge de l'élève, son environnement, dans sa vie courante, sociale, culturelle et/ou ceux de personnes dont il étudie la langue.

- **LIRE :**

l'élève sera capable de comprendre les informations contenues dans un message écrit en situation de communication significative et réaliste et de les reformuler de façon personnelle, en fonction de la tâche, soit en français, soit de manière non linguistique, soit en langue cible.

Ce message, rédigé dans une langue standard non spécialisée (matériel authentique, sélectionné pour l'apprentissage), sera en rapport avec l'âge de l'élève, son environnement, ses intérêts et son expérience de la vie courante, sociale, culturelle et/ou ceux de personnes dont il étudie la langue.

- **ECRIRE :**

L'élève sera capable de rédiger un message écrit, cohérent et logique, s'adressant à une personne, dans une situation de communication significative et réaliste. Il utilisera une langue standard non spécialisée, en adaptant le registre de langue à la situation et/ou à son interlocuteur.

L'élève disposera d'outils de référence, dont un dictionnaire bilingue, pour des écrits informels. Pour les écrits formels, il pourra utiliser des modèles.

Dans ce message, il rendra compte d'une anecdote, d'une demande d'informations, d'une expérience personnelle, d'une opinion, de données sur lui, sur son environnement, dans sa vie courante, sociale et culturelle et/ou celle d'un tiers dont il étudie la langue.

ANNEXES : Grilles d'évaluation

A) Expression orale :

..... / 20		CONTENU / 5	RYTHME PRONONCIATION / 5	VOCABULAIRE / 5	GRAMMAIRE / 5
DÉPASSEMENT	5	-cohérent -complet -original	-fluide -débit naturel -pas d'hésitation -pas d'erreurs de prononciation	-vocabulaire adéquat et varié -l'élève ne cherche pas ses mots	-structures variées -pas d'erreurs grammaticales
	4	-cohérent -complet	-fluide -débit naturel -peu d'hésitations -peu d'erreurs de prononciation	-vocabulaire adéquat et varié -peu d'hésitations dans le choix des mots	-structures variées -peu d'erreurs grammaticales
SOCLE	3	-cohérent -suffisant (la moitié des infos traitée)	-assez fluide -quelques hésitations -prononciation globalement correcte -quelques erreurs mineures qui ne nuisent pas à la compréhension	-quelques erreurs dans le choix des mots -recours au français et/ou besoin du professeur limité	bonne maîtrise de la phrase simple -quelques erreurs grammaticales mineures qui ne nuisent pas à la compréhension
ÉCHEC	2	cohérent mais partiel (plus de la moitié des infos pas traitées)	-débit haché/saccadé -nombreuses hésitations -prononciation approximative -erreurs de prononciation qui nuisent à la compréhension du passage	-recours au français et/ou besoin d'aide assez fréquents -vocabulaire limité et/ou inadéquat -plusieurs erreurs dans le choix des mots	maîtrise insuffisante de la phrase simple -erreurs grammaticales mineures ou graves qui nuisent à la compréhension d'un passage
	1	-incohérent -fragmentaire	-nombreuses interruptions -bribes de phrases ou mots isolés -prononciation nettement insuffisante -nombreuses erreurs qui nuisent à la compréhension	-vocabulaire insuffisant -l'élève ne trouve pas ses mots -nombreux recours au français et/ou appels à l'aide auprès du professeur	erreurs grammaticales graves qui rendent le message incompréhensible
	0	Impossibilité ou refus de communiquer quoi que ce soit			

B) **Expression écrite** sur 20 points :

Contenu (respect des consignes et originalité)		N° 1	N° 2
5	tâche parfaitement accomplie.		
4	Majeure partie de la tâche bien accomplie et précise.		
3	Tâche accomplie globalement.		
Vocabulaire (exactitude et richesse)			
5	Utilisation du vocabulaire très précise et variée.		
4	Majeure partie du vocabulaire bien utilisée. (peu de fautes)		
3	Utilisation satisfaisante du vocabulaire.		
2	Erreurs plus nombreuses et variété de structures plus limitée.		
Grammaire (exactitude et richesse)			
5	Pas d'erreurs, structures très variées.		
4	Bonne maîtrise des structures.		
3	Quelques erreurs qui n'empêchent pas la compréhension.		
2	Erreurs plus nombreuses et variété de structures plus limitée.		
Cohérence (sens, grammaire du texte et présentation)			
5	Règle de cohérence et de présentation parfaitement respectées.		
4	Bon respect global des règles de cohérence et de présentation.		
3	Respect global des règles de cohérence et de présentation.		

La compétence n'est pas maîtrisée si :

- une grande partie du message n'est pas compréhensible.
- la tâche n'est pas respectée.
- le nombre important de fautes rend le message incompréhensible.

Cotes	Critères		
8/20	Une partie du message n'a pas été exprimée (respect des consignes) et/ou la longueur est inférieure de plus de 10% du produit demandé et/ou le nombre de fautes ne permettent pas de comprendre un passage du document à la 1ère lecture.		
6/20	La tâche produite ne correspond pas à ce qui a été demandé et/ou la longueur du document est inférieure de plus de 20% du produit demandé et/ou le nombre de fautes rendent difficile la compréhension de plusieurs passages à la 1ère lecture.		
4/20	L'élève a produit quelques éléments disparates.		
0/20	Impossibilité ou refus de communiquer quoi que ce soit.		